Zeitschrift: Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier

Herausgeber: Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier

Band: 36 (2020)

Artikel: La JOC en Suisse romande : un mouvement de jeunesse ouvrière au temps de son apogée

Autor: Descloux, Gilles

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-880809

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA JOC EN SUISSE ROMANDE. UN MOUVEMENT DE JEUNESSE OUVRIÈRE AU TEMPS DE SON APOGÉE

GILLES DESCLOUX

La Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) et son pendant féminin (JOCF[1]) est un mouvement de jeunesse catholique fondé d'abord en Belgique en 1925, puis rapidement en France et en Suisse. Dans les années 40, la JOC romande traverse une crise profonde, révélatrice de mutations internes, ce qui explique sans doute l'absence de travaux sur la reprise du mouvement dans les années 50 et 60. En tenant compte des rythmes, réseaux et générations militantes, cette contribution identifie trois moments forts de ce mouvement dont on oublie que ses militant·e·s participèrent activement, au début des années 70, à l'essor du mouvement de défense des apprentis en Suisse romande.

Former des apôtres ouvriers durant l'entre-deux-guerres

> Nous, on avait la bague des « croisés », les communistes avaient aussi des bagues, avec la faucille et le marteau. C'est comme les foulards. Eux avaient des foulards rouges, nous des bleus et jaunes. Tous les jours, à la sortie de l'école, le curé nous attendait pour nous faire raconter tout ce que le maître nous avait dit. Il rectifiait ce qu'il jugeait faux. Le jeudi, il y avait patronage et patronage. Nous, nous n'avions pas le droit d'aller au patronage laïque. Je parle de ça, c'était en 36-38… De toute cette époque, ce qui m'a marqué, c'est la nécessité où je me suis trouvé tout gosse d'annoncer la couleur. J'étais chrétien dans un milieu prolo rouge. *(Jean Millet, militant jociste à Ivry, ville de la banlieue parisienne à majorité communiste)*[2].

---

[1] Par commodité, l'article recourt à l'acronyme « JOC » sans exclure les groupes féminins.

[2] J. Millet, « En 1939, à quatorze ans, j'entre à la JOC », *Autrement*, nº 8, février 1977, p. 57.

Ce témoignage pourrait, à quelques détails près, s'appliquer à Genève. Proche de la France, abritant de nombreux jeunes ouvriers et ouvrières catholiques, la ville accueille le premier secrétariat du mouvement en Suisse romande au début des années 30. Les jeunes catholiques y sont, certes, « plus fortement exposés aux mouvements corporatistes et autoritaires de l'époque que leurs coreligionnaires de Fribourg et du reste de la Suisse »[3]. Soucieux de ne pas les inféoder à un projet dont ils ne seraient pas les acteurs, le premier secrétaire national nommé en mars 1935, l'abbé Maréchal, refuse toutefois de subordonner la JOC au projet corporatiste des syndicats chrétiens d'Henri Berra. La JOC ne donne d'ailleurs aucune recommandation syndicale et politique à ses militants, voyant là une condition pour ne pas se couper d'un monde ouvrier à christianiser. De fait, plusieurs jocistes adhèrent aux syndicats de l'USS dans l'esprit d'incarner le « levain dans la pâte »[4].

La JOC Suisse, contrairement à celles de France et de Belgique, continuera ainsi « son chemin sans lien direct avec les syndicats chrétiens, bien que la parenté d'idéal demeure indéniable »[5]. Elle maintient ainsi une relative autonomie vis-à-vis du syndicat corporatiste, mais aussi du Parti indépendant chrétien-social qui peine par ailleurs à atteindre les milieux ouvriers[6]. Le secrétaire du mouvement espère de la sorte favoriser l'enfouissement du mouvement dans « le monde du travail »[7], « traditionnellement travaillé par le socialisme »[8], en évitant l'étiquette de « briseur de grève » appliquée aux chrétiens-sociaux. De plus, avec la JOC le « chemin de l'excellence chrétienne devient le militantisme et non plus la bienfaisance ; la valeur religieuse et la valeur professionnelle ne font plus qu'un »[9]. En effet, les jeunes mili-

---

[3] U. Altermatt, *Le Catholicisme au défi de la modernité : l'histoire sociale des catholiques suisses aux XIXe et XXe siècles*, Lausanne, Payot, 1994, p. 209.

[4] D. von Burg, *Le mouvement chrétien-social dans le canton de Genève. 1936-1949*, Mémoire de licence, Fribourg, Université de Fribourg, 1969, p. 37.

[5] *Ibid.*, p. 87.

[6] U. Altermatt, *op. cit.*, p. 205. Urs Altermatt souligne ainsi qu'avec le « développement de l'Action catholique selon les exigences romaines, l'associationnisme et le parti politique sont l'objet d'une séparation plus nette à partir de 1930. Cela permet la renaissance de la Fédération catholique genevoise qui réunit les nombreuses associations avec toutes leurs ramifications en une organisation faîtière ».

[7] A. Dafflon, *La « Jeunesse ouvrière chrétienne » suisse : 1932-1948*, Fribourg, Université de Fribourg, 1996, p. 138.

[8] *Ibid.*, p. 88.

[9] Y. Lambert, *Dieu change en Bretagne : la religion à Limerzel de 1900 à nos jours*, Paris, Éditions du Cerf, 2007, p. 222.

tant·e·s catholiques interprètent « dans un sens chrétien les combats syndicaux » qui se déroulent dans les usines, les valeurs ouvrières qui s'y manifestent étant lues comme des valeurs « chrétiennes qui s'ignorent », poussant bon nombre d'entre eux à se montrer solidaires des organisations du mouvement ouvrier[10].

Le « mot d'ordre "mettre toute la religion dans toute la vie" suscite alors bien des résistances dans l'Église, car il est prôné avec plus de force que dans les cercles catholiques précédents, et il rompt avec le rôle traditionnellement assigné à la religion dans la vie ordinaire, qui est essentiellement celui d'une morale »[11]. Le rapide succès de la JOC convainc toutefois l'évêque de poursuivre ce modèle d'encadrement de la jeunesse catholique, voyant là le moyen de « rechristianiser » le milieu ouvrier. En effet, les effectifs du mouvement en Suisse romande explosent jusqu'à atteindre plusieurs milliers de militants. Le thème « de la conquête, qui peut surprendre, voire engendrer la gêne ou l'ironie [devient], quelques décennies plus tard, [...] à l'orée des années trente, général »[12].

Cette orientation ouvriériste et conquérante doit en partie à l'entrée, sur la scène publique en France, de la classe ouvrière par des grèves qui, au printemps 1936, paralysent de nombreux secteurs industriels. La baisse des salaires conjuguée à la hausse des prix et à l'accélération des cadences de production entraîne le recul du niveau de vie[13] ; en Suisse le patronat « désireux de s'imposer sur les marchés étrangers » tient à limiter les augmentations salariales dans une conjoncture nationale plus favorable[14]. Tandis que la JOC française – la plus importante organisation de jeunesse ouvrière en France ![15] – soutient les grévistes au côté de la centrale syndicale chrétienne, opérant du même coup un rapprochement entre le mouvement et le syndicalisme,

---

[10] A. Favier, *Égalité, mixité, sexualité : le genre et l'intime chez les jeunes catholiques du mouvement de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC-F), dans les années 68 et au-delà (1954-1987)*, Thèse de doctorat, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2015, p. 84.

[11] Y. Lambert, *op. cit.*, p. 121.

[12] G. Cholvy, « Aux Origines de la JOC française : le temps de la conquête (1927-1943) », *Revue d'Histoire ecclésiastique*, XCV, 2000, p. 125.

[13] A. Prost, « Les grèves de 1936 », dans *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, La Découverte, 2014, p. 403-414.

[14] M. Vuilleumier, *Histoire et combats : mouvement ouvrier et socialisme en Suisse, 1864-1960*, Lausanne, Éd. d'en bas & Collège du travail, 2012, p. 544.

[15] M. Launay, « La J.O.C. dans son premier développement », dans P. Pierrard, M. Launay et R. Trempé, *La J.O.C. : regards d'historiens*, Paris, Éd. Ouvrières, 1984, p. 67 et ss.

et alors que s'affirment les débuts d'un christianisme de gauche[16] défiant une hiérarchie hantée par la « peur du rouge »[17], l'équipe qui seconde l'abbé Maréchal entend avec prudence « être présente au combat, dans un mouvement ouvrier uni, mais respectueux des convictions de chacun »[18], sans jamais en référer à la lutte de classe.

À l'instar de sa consœur, la JOC suisse veut prendre « en charge les problèmes que [les jocistes] rencontrent au travail et leur [apprendre] à en percevoir la dimension collective, sinon politique »[19]. Toutefois, les permanents et aumôniers du mouvement revendiquent le caractère « apolitique » de la JOC. Le « débat proprement politique n'y a pas une place de premier ordre »[20] et il n'est en aucun cas question de se lier à un parti politique, fût-il d'inspiration catholique. Elle continue, par ailleurs, à se percevoir comme un mouvement catholique, intégrant dans son programme, jusqu'à la fin des années 60, la défense de la famille traditionnelle chère à la doctrine sociale de l'Église, prônant « le retour des femmes au foyer et la défense spécifique de leur "dignité" à l'atelier, quand le travail y était nécessaire pour subvenir à leurs besoins »[21].

Les aumôniers dépendent étroitement d'un évêché dont ils cherchent à obtenir l'appui. Or, les évêques, supérieurs de congrégations, éducateurs de séminaire ou encore curés de paroisses se méfient de ce mouvement qu'ils souhaitent catholique avant d'être ouvrier. Cette méfiance témoigne « du rapport ambivalent que l'Église entretient alors vis-à-vis des classes populaires »[22]. Cela explique sans doute que la JOC des années 30 se conçoit officiellement comme un mouvement qui « se

---

[16] Lors du Front populaire, « l'aile gauche du christianisme social (comprenant notamment André Philip, premier député socialiste qui soit en même temps chrétien militant) et un courant catholique (animé par Maurice Laudrain, issu du syndicalisme chrétien de la CFTC) se rejoignent et forment le "Front des chrétiens révolutionnaires" dont l'emblème – la faucille et le marteau sur la croix – fait scandale et dont le mensuel *Terre nouvelle* (assez vite mis à l'index par le Vatican) tire un moment à 15 000 exemplaires ». J. Bauberot, « Du catholicisme social au militantisme politique », *Autrement*, n° 8, 1977, p. 6-22.

[17] J. Vigreux, « À chacun son Front populaire ? » dans *Histoire du Front populaire : l'échappée belle*, Paris, Tallandier, 2016, p. 241-272.

[18] A. Dafflon, *op. cit.*, p. 219.

[19] J.-M. Donegani, « Itinéraire politique et cheminement religieux », *Revue française de science politique*, vol. 29, n° 4, 1979, p. 721-722.

[20] A. Dafflon, *op. cit.*, p. 220.

[21] A. Favier, 2015, *op. cit.*, p. 20-21.

[22] M.-P. Wynands, « (Re)christianiser les masses populaires : L'institution catholique saisie par l'enjeu de la formation (1921-1939) », *Revue française de science politique*, vol. 66, n° 2, 2016, p. 255.

L'Illustration, Paris, 20 septembre 1936.

veut du monde ouvrier», mais qui «ne revendique jamais son appartenance au mouvement ouvrier»[23], n'hésitant pas à faire appel à la «collaboration de classe sous l'égide du Christ pour la libération du monde»[24]. La JOC entend «plutôt changer les conditions de travail et les relations dans l'entreprise que peser sur les rapports sociaux de production et, par contrecoup sur les structures de la société»[25] en s'appuyant avant tout sur l'antilibéralisme de l'encyclique *Rerum novarum*:

> Certains ont parlé alors de «contestation», nous contestions le régime, nous contestions nos conditions de vie, non pas seulement parce qu'elles nous faisaient mal, disons physiquement et économiquement, mais parce qu'elles nous faisaient mal dans notre personnalité. C'est au nom de notre être que nous mettions en procès la société, le régime...[26]

La JOC met en œuvre une «pédagogie des grands rassemblements, avec leur préparation et la prise en compte des requêtes de l'émotionnel qui permet à l'Église [...] de récupérer une part des énergies festives des milieux populaires»[27]. Le Congrès genevois de 1936 réunit plus de 700 jocistes affiliés, et 20 000 sympathisants. Une année plus

---

[23] É. Belouet, «Quand la solution était le problème: la JOC face à la fièvre missionnaire de l'après-guerre», *Histoire, monde et cultures religieuses*, vol. 9, nº 1, 2009, p. 21.

[24] M. Launay, *op. cit.*, p. 74.

[25] J.-P. Coco et J. Debes, *1937, l'élan jociste : le dixième anniversaire de la J.O.C., Paris, Juillet 1937*, Paris, Éditions ouvrières, 1989, p. 24.

[26] A. Muller, «Histoire de la JOC suisse», Secrétariat romand de la JOC, 1975, p. 5.

[27] G. Cholvy, *op. cit.*, p. 127.

tard, le grand rassemblement interjociste au Parc des Princes à Paris rassemble 80 000 jocistes de toute l'Europe. Lors de ces rassemblements qui constituent une « nouveauté certaine dans le paysage du catholicisme suisse romand »[28], la JOC exalte la fierté et la dignité du monde ouvrier au-delà des frontières nationales, et fait la démonstration de la capacité du catholicisme à mobiliser les « masses ». Le Congrès arbore un programme de « défense de la dignité des jeunes travailleurs » qui « repose sur une "promesse" liée à une "fonction", une "mission", une "vocation" qui leur est "assignée" »[29] :

> C'était une espèce d'illumination, de réveil. La JOC nous révélait notre dignité de fils de Dieu ; ça nous gonflait. Mais en fait, ça ne nous gonflait pas seulement, car on nous disait aussi, vous êtes responsables, tous les jeunes travailleurs ont droit à cette dignité. Vous n'êtes pas des esclaves qu'on écrase et qui n'ont rien ; vous êtes fils de Dieu, vous avez droit au respect et vous êtes responsables des autres. Nous partons à la conquête du monde[30].

Partant du principe qu'il « faut rendre sa dignité au travail manuel dans une société où la promotion sociale emprunte d'autres voies »[31], la JOC valorise l'acquisition de compétences techniques et humaines en mettant l'accent sur la formation professionnelle. Contrairement à l'encadrement de la jeunesse communiste, moins enclin à mobiliser les instruments de savoir des catégories dominantes, la JOC favorise la « bonne volonté culturelle » de ses militants, soucieux « de l'importance des investissements culturels comme condition d'accomplissement de la personne et ressources pour l'action de transformation des conditions d'existence[32]. Cette approche reflète aussi les transformations des effectifs militants dans la mesure où les « scolaires »[33] sont de plus en plus nombreux.

L'abbé Maréchal essuie toutefois de vives critiques de la part du clergé ordinaire. Le fossé entre les jocistes et la masse des fidèles

---

[28] A. Dafflon, *op. cit.*, p. 166.

[29] M. Weber, *Économie et Société*, Paris, Plon, 1971, p. 511.

[30] Témoignage de Jean Quéloz, A. Muller, « Histoire de la JOC suisse », *op. cit.*, p. 5.

[31] G. Cholvy, *op. cit.*, p. 125.

[32] L. Berlivet et F. Sawicki, « La foi dans l'engagement. Les militants syndicalistes CFTC de Bretagne dans l'après-guerre », *Politix*, vol. 7, n° 27, 1994, p. 135.

[33] On désigne par ce terme les personnes dont l'entrée dans la vie professionnelle est progressivement retardée par l'accès à une formation technique et théorique dispensée par les écoles de formation professionnelle.

catholiques se creuse indéniablement, dans un contexte où l'Église «prétend toujours détenir la clef des problèmes humains et religieux»[34]. Or, en accordant aux laïcs le primat de l'évangélisation, le jocisme remet indirectement en question l'agencement organisationnel de l'Église, et de là les frontières des rôles institués. Des prêtres se plaignent auprès de l'évêque des effets de l'Action catholique – une importation «étrangère» – sur les jeunes des paroisses. Mgr Besson déclare ainsi en 1940 :

> Ces mêmes prêtres voient un danger, et j'avoue le voir aussi, dans le fait qu'un certain nombre de militants et de militantes, à force d'entendre dire que l'initiative leur appartient dans l'Action catholique, qu'ils doivent faire ce que les prêtres ne font pas, finissent par devenir passablement prétentieux[35].

Ces curés de campagne accusent l'abbé Maréchal d'entretenir «des aspirations ouvrières artificiellement provoquées, exagérément entretenues et dont les conséquences étaient excessives et regrettables»[36]. L'évêque, inquiet de cette tournure[37], tente une reprise en main du mouvement en nommant l'abbé Chavannes à la tête de la JOC suisse. Ce dernier veut ramener la JOC vers une Action catholique plus traditionnellement paroissiale et plus obéissante à l'égard de la hiérarchie[38]. Toutefois, cette «reprise en main» est mal perçue par les jocistes qui y voient une tentative de récupération. Face aux nombreuses démissions de protestation et à l'action d'un petit nombre d'aumôniers qui continuent à animer des groupes dans la clandestinité[39], ce redressement aboutit à un échec. Plutôt que de voir un mouvement se former en dehors du périmètre de l'Église, l'évêque invite l'abbé Chavannes à la démission.

---

[34] L. de Vaucelles, «Essai sur l'histoire et les difficultés présentes de l'Action catholique», *Études*, mars 1974, p. 422.

[35] Cité par A. Dafflon, *op. cit.*, p. 127.

[36] Lettre de l'abbé Juvet à l'évêque François Charrière. *Ibid.*, p. 143-144.

[37] Comme le note une ancienne militante en 1985, «Ce qu'il faut savoir, c'est que le langage employé, nouveau pour l'époque, paraissait révolutionnaire. De nous arrêter aux souffrances de notre vie alarmait l'autorité ecclésiastique, qui savait pourtant bien l'injustice de l'ensemble des conditions ouvrières, mais elle aurait aimé y porter remède selon les Encycliques, par le social, le syndicat.» Cité par A. Dafflon, p. 152.

[38] *Ibid.*, p. 130.

[39] *Ibid.*, p. 137.

L'autonomie croissante des laïcs et la formation d'un réseau militant en milieu populaire

L'abbé Georges Greppin, plus acquis aux jocistes, est nommé pour remettre sur pied « un certain nombre de sujets d'enquête, de réflexion et de réalisations » par les groupes[40]. Affaiblie, mais bénéficiant de militant·e·s attaché·e·s aux buts et mode d'action du mouvement, la JOC d'après-guerre entre dans une étape de reconstruction. Son secrétaire central mise sur l'implication de la jeunesse ouvrière dans la reconstruction d'un monde plus juste et plus fraternel :

> Dans un monde où l'on discute beaucoup, où l'on est anxieux, où l'on désespère, nous devons donner plus que jamais le témoignage d'une jeunesse qui veut prendre ses responsabilités et travailler à l'organisation d'une société plus fraternelle et plus humaine[41].

Dix ans plus tard, le mouvement compte pas loin de 400 militants (apprentis, écoliers, jeunes travailleurs immigrés)[42] et une cinquantaine de permanents. L'autonomie vis-à-vis de la hiérarchie s'accentue d'autant plus que s'opère au sein du mouvement une « laïcisation forcée plus que volontaire »[43], dans un contexte où les vocations sacerdotales viennent gravement à manquer[44]. En prenant acte de cette décléricalisation forcée, les efforts « vont aussi vers une revalorisation, une accentuation du rôle des jocistes les plus âgés, des responsables, meilleur moyen sans doute de préserver la spécificité du mouvement de jeunesse (géré par les jeunes eux-mêmes), là où les engagements de militants adultes, dans leur diversité, pourraient altérer la neutralité jociste à l'égard des organisations politiques et syndicales de gauche »[45].

Il faudra toutefois l'effet du Concile Vatican II et de Mai 68 pour que le comité national de la JOC féminine revendique dans une lettre ouverte à l'évêque de Bâle « que toujours plus les laïcs et les femmes soient considérés à égalité avec les prêtres, comme constructeurs

---

[40] A. Muller, *op. cit.*, p. 13.
[41] A. Dafflon, *op. cit.*, p. 137-138.
[42] A. Muller, *op. cit.*, p. 17.
[43] F. Richou, « Apprendre à combattre : l'engagement dans la Jeunesse ouvrière chrétienne (1927-1987) », *Le Mouvement social*, n° 168, juillet 1994, p. 55.
[44] L. Planzi, *La fabrique des prêtres : recrutement, séminaire, identité du clergé catholique en Suisse romande (1945-1990)*, Fribourg, Academic Press, 2016, p. 405.
[45] *Ibid.*, p. 410.

d'une Église active et agissante dans le monde»[46]. Jusque-là, la JOC se conforme aux attentes institutionnelles. À l'instar de ce qui s'observe en France, il est bien possible que l'échec du «progressisme» chrétien des années 50 et la fin brutale des prêtres ouvriers (1953-1954) «confortent également les cadres jocistes dans une forme de prudence au moment où Rome condamne cette expérience»[47].

Le mouvement qui oscille entre «fidélité épiscopale et autonomie prudente des activités militantes»[48] constitue néanmoins une matrice d'engagement vers une série d'investissements politiques, associatifs et syndicaux. Des (ex)jocistes prennent des responsabilités dans les syndicats, y compris dans les syndicats affiliés à l'USS[49], certains prennent leur carte au Parti socialiste[50], d'autres mettent sur pied des mouvements d'éducation populaire comme le Mouvement populaire des familles (MPF). Ces mouvements constituent un réseau hétéromorphe ou «mouvement poirier [...] dont les fruits, les associations devenues autonomes, ne connaissent plus l'arbre qui les a fait pousser»[51]. Si les liens avec l'Église se distendent, ces militants partagent un éthos militant propre à l'Action catholique: on ne s'y prépare pas à la prise de pouvoir, ni même à l'exercice du pouvoir, mais on s'attache à un militantisme qui se veut autonome vis-à-vis de l'action politique et des organisations partisanes; pour ces militants, militer «à la base» au nom de la «solidarité» reste l'injonction principale.

---

[46] Cité par *Ibid.*, p. 394.

[47] A. Favier, «Les jeunes catholiques de la Jeunesse ouvrière chrétienne face à la "révolution sexuelle" des années 1970 en France», *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 134, n° 2, 2017, p. 105.

[48] A. Favier, 2015, *op. cit.*, p. 355.

[49] C'est le cas de Thérèse Schindelholz, née à Mervelier (Jura) en 1919. Après sa scolarité, elle occupe différents emplois dans des usines, malgré son désir de poursuivre des études. Elle découvre la JOC en 1937, y œuvre au niveau régional de 1938 à 1943, puis au Secrétariat national de 1943 à 1946. De retour dans le Jura, elle reprend la vie d'usine et s'investit dans le syndicalisme. En 1949, elle participe à la fondation du MPF dans le Jura et entre en 1950 dans l'ACO. En 1958, elle épouse un ancien jociste, René Thiévent. De 1958 à 1966, elle préside l'ACO féminine romande, puis elle s'engage au secrétariat FTMH (USS) de Vevey et du Haut-Léman (1964-1984). Retraitée, elle poursuit ses engagements dans le MPF, l'ACO et le syndicat. A. Dafflon, *op. cit.*, p. 114.

[50] Voir à ce propos la contribution de M. Chauviere, «1945, les contradictions de l'entrée du MPF en politique», dans *Chrétiens et ouvriers en France. 1937-1970*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, 2001, p. 230-244.

[51] É. Belouet, *op. cit.*

Une nouvelle génération de jocistes appelés à témoigner de la solidarité avec les ouvriers du tiers-monde

Comme le note un permanent du mouvement, les jeunes qui intègrent la JOC dans les années 50 et 60 se réunissent « régulièrement en équipe pour partager les problèmes et les difficultés de la vie et du travail, les analyser, réfléchir et envisager ensemble – peut-être de façon un peu naïve – des actions en vue de modifier ces situations, d'assumer des responsabilités », et pour mener « aussi des enquêtes sur les conditions de travail notamment des apprentis, des vendeuses, des immigrés… »[52]. Les recueils de la JOC discutent et informent sur le fonctionnement des salaires, des contrats collectifs, des rapports entre patrons et apprentis, etc. Mais toujours « soucieuse d'une action concrète au quotidien, la JOC n'est pas le lieu d'un débat très approfondi en matière d'idéologie et de politique »[53]. La préoccupation principale des aumôniers consiste avant tout à « donner un sens à nos vies de jeunes travailleurs et chercher à faire le lien entre nos conditions de vie et nos croyances religieuses. […] Nos réflexions et nos actions portaient sur la prise de conscience des jeunes travailleurs, leurs conditions de travail et d'apprentissage. Cela se réalisait au travers d'enquêtes que nous organisions sur des thèmes tels que la gestion de l'argent, la lutte contre la solitude, l'occupation des loisirs »[54].

Avec l'essor du tiers-monde, la JOC passe de la « conquête » au « témoignage », le « mot témoin étant pris au sens fort de celui qui donne sa vie » pour son prochain[55]. Le mouvement s'insère ainsi dans le projet missiologique rénové de l'Église qui souhaite étendre son témoignage par l'action solidaire et la promotion de la paix. La JOC et la Jeunesse agricole chrétienne se situent du côté de ceux qui souhaitent « donner la priorité à la formation des élites, accélérer la promotion du clergé indigène et préparer un laïcat capable d'assurer la présence catholique dans les nouvelles nations »[56]. L'éducation internationale et la mission « qui avaient des trajectoires bien différentes jusqu'en 1957 [date du congrès international de la JOCI à

---

[52] F. Bellec, M. Thommen-Strasser et S. Regazzoni, *Sergio Regazzoni, la solidarité n'a pas de frontières*, s.l., 2011, p. 21.

[53] A. Dafflon, *op. cit.*, p. 227.

[54] F. Bellec, M. Thommen-Strasser et S. Regazzoni, *op. cit.*, p. 18-19.

[55] G. Cholvy, *op. cit.*, p. 133.

[56] C. Prudhomme, « De l'aide aux missions à l'action pour le tiers-monde : quelle continuité ? » *Le Mouvement social*, vol. 177, n° 4, 1996, p. 22.

Rome], convergent sur ce thème» qui devient central dans l'engagement jociste[57].

Les contacts étroits avec la JOC en France[58] et le congrès de Rome d'août 1957 contribuent à la diffusion rapide de ce thème au sein de la JOC romande. Le premier Conseil international de la jeunesse ouvrière chrétienne internationale (JOCI) relaie au sein des mouvements nationaux les travaux des experts en développement[59]. La JOCI élabore un manifeste qu'elle présente à «tous les jeunes travailleurs du monde, de quelque race ou de quelque religion qu'ils soient, comme un appel pressant à un engagement personnel et communautaire, en vue de promouvoir des solutions vraies aux grands problèmes de l'heure»[60]. Elle construit les bases institutionnelles et humaines de la coopération internationale[61] et favorise le développement du syndicalisme chrétien à l'échelle internationale. Enfin, en janvier 1960, la JOC française ouvre son premier centre de formation pour les échanges internationaux et accueille plusieurs jocistes romands. L'incitation de la JOC à l'engagement et au «don de soi» s'étend ainsi sur le terrain du tiers-monde et de la solidarité internationale en cherchant à pallier le manque de techniques, de ressources et de personnel qualifié[62] :

> L'action allait dans le sens de l'engagement pour la JOC. On se bat pour que les jeunes travailleurs puissent faire un apprentissage, on se bat pour la suppression de la dot, pour que les gars n'aient pas l'impression d'acheter les filles. [...] C'est plutôt ce type d'action de dignité et de facilité aux travailleurs qu'un combat pour l'indépendance au sens politique[63].

---

[57] C.-É. Harang, *Quand les jeunes catholiques découvrent le monde : les mouvements catholiques de la jeunesse, de la colonisation à la coopération, 1920-1991*, Paris, Éd. du Cerf, 2010, p. 147-148.

[58] Les activités de la JOCI sont notamment relayées par le secrétaire national de la JOC suisse, Sergio Regazzoni, qui en 1969 est nommé secrétaire européen de la JOC et membre du comité exécutif de la JOCI à Bruxelles. Son engagement national et international marque profondément les aumôniers jocistes qui lui succèdent, notamment son successeur au secrétariat national, le jeune abbé Armand Muller.

[59] Les organisations françaises y jouent un rôle majeur «en raison de leur expérience, de la solidité de leurs structures et de la richesse du mouvement ouvrier français», et sont d'ailleurs à l'origine du Centre de formation et d'échanges internationaux créé en 1960. P. Pierrard, M. Launay et R. Trempe, *La JOC : regards d'historiens*, Paris, Éd. Ouvrières, 1984, p. 168.

[60] JOC Internationale, «Numéro spécial sur le manifeste», *Bulletin d'information de la JOC internationale*, vol. 59, février 1958, p. 4.

[61] *Ibid.*, p. 10.

[62] G. Stangherlin, «Les organisations non gouvernementales de coopération au développement», *Courrier hebdomadaire du CRISP*, nº 1714-1715, nº 9, 2001, p. 5.

[63] Entretien avec Bernard Comoli (août 2018).

À l'instar de leurs confrères, les groupes jocistes de Suisse romande « modifient leurs discours, revoient leurs relations, s'engagent dans la coopération, même si cet engagement ne porte pas encore le nom de coopération »[64]. Les jocistes[65] s'investissent dans la création d'instituts de recherche et de revues spécialisées sur le « développement ». Les liens entre la formation professionnelle et la promotion de la paix se retrouvent dans *Genève-Afrique*[66], une revue animée par le pasteur Pierre Bungener à laquelle contribuent d'anciens jocistes. En 1963, Fernand Vincent, comptable de formation qui revient de son volontariat jociste au Cameroun, met sur pied à Genève l'Institut panafricain pour le développement (IPD). Avec Jean Brulhart, Christiane Escher qui milite à l'ACO fonde en 1962 le Centre international de coopération à Genève (CICG), qui devient ensuite le Mouvement pour la coopération internationale (MCI). Y contribue Sergio Regazzoni, secrétaire national de la JOC puis de la JOCI. L'abbé Charles Devaud, aumônier de la JOC (1958-1968) et de l'ACO (1968-1985) à Genève figure parmi les fondateurs de la Commission tiers-monde de l'Église catholique (COTMEC) en 1968, en réponse à l'encyclique *Populorum progressio*.

L'enthousiasme de « Paris 67 », le « temps libre » et la défense des apprentis

Le rassemblement de « Paris 67 » réunit 50 000 participants engagés dans une intense activité militante[67]. Il réaffirme dix ans après le congrès de Rome la dimension internationale de la JOC. Son caractère spectaculaire par des manifestations extérieures et d'immenses cortèges vise encore une fois à démontrer au reste du monde que la JOC est un mouvement de « masse » dont les membres sont disciplinés et unis autour d'une volonté inébranlable de revendiquer leur droit à la dignité :

> Pour les jeunes travailleurs, cela nous a donné une espèce de reconnaissance parce qu'on était 300 personnes de toute la Suisse et on s'est retrouvé dans un meeting de 15 000 personnes (sic) à Paris. Cela donne aussi une dimension internationale intéressante avec des témoignages…

---

[64] C.-É. Harang, *op. cit.*, p. 21.

[65] Au début des années 60, la JOC suisse compte environ 400 militants (apprentis et jeunes travailleurs immigrés) dont une bonne partie se situe à Genève. A. Muller, *op. cit.*, p. 17.

[66] F. Vincent, « L'éducation, moteur du développement », *Genève-Afrique*, vol. 3, n° 1, 1964, p. 60-80.

[67] A. Favier, 2015, *op. cit.*, p. 68.

> Bref, c'était une manifestation publique qui a donné une importance au mouvement de la JOC. Ce qui a fait qu'on avait plein d'initiatives[68].

Les grands axes du rassemblement sont pratiquement identiques à ceux de 1937. Les difficultés d'accès aux loisirs, à la consommation et à une formation professionnelle valable, toujours aussi présentes, confortent les aumôniers dans le choix de mobiliser ce cadrage[69]. Il s'agit de « faire émerger un mouvement de jeunes des milieux populaires pour répondre à leurs problèmes concrets et leur faire discerner, en faisant cela, le sens de la foi chrétienne »[70]. Certains aspects, toutefois, sont inédits. La sortie des femmes du cadre domestique et leur nouvelle place dans un espace social plus large sont saluées par le mouvement qui les vouait naguère aux tâches domestiques, comme le font encore les mouvements catholiques ruraux[71]. L'investissement des jeunes militantes dans la sphère professionnelle contribue sans doute à expliquer que les militantes de la JOCF remettent davantage en question que leurs homologues masculins le conformisme moral[72]. De plus, au caractère « ouvrier » des années 30 s'affirme celui d'une « jeunesse » avec ses spécificités et revendications. En 1966-1967, la JOCI mène pour la première fois une enquête-campagne européenne sur les « temps libres » dont les résultats sont exposés lors du grand rassemblement estival de 1967 à Genève. À l'instar du scoutisme, la JOC contribue à créer une culture de la jeunesse qui s'identifie à la pratique d'activités et de revendications propres, favorisant « la conscience qu'aurait cette catégorie d'occuper une place particulière dans la société et d'y jouer un rôle social propre »[73].

La JOC continue toutefois à se définir « comme un mouvement apolitique et il est évident que le débat proprement politique n'y a pas une place de premier ordre »[74]. L'accent mis sur la dimension individuelle et psychologique des problèmes fait obstacle à la montée en

---

[68] Entretien avec Nicolas Tschopp (novembre 2017), jociste qui assume quelques mois plus tard une fonction de permanent au sein du mouvement.

[69] A. Favier, 2015, *op. cit.*, p. 71.

[70] *Ibid.*, p. 21.

[71] Voir J. Meizoz, « Jeunes chrétiennes valaisannes au travail (1937-1945) : un hasard d'archives », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n° 29, 2013, p. 96-104.

[72] A. Favier, 2017, *op. cit.*

[73] M. Pigenet et D. Tartakowsky (éd.), *Histoire des mouvements sociaux en France : de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2012, p. 324.

[74] A. Dafflon, *op. cit.*, p. 220.

généralité[75]. Le secrétaire national de l'époque estime à ce propos que les « réflexions insistaient trop sur les conséquences des situations et pas assez sur les causes de ces mêmes situations. D'où l'absence d'analyse politique et d'une vision globale d'un monde et d'un système à transformer. L'aspect psychologique prédominait et selon moi prenait beaucoup trop de place »[76]. Il faut attendre la fin de la décennie pour voir apparaître les premières prises de position en faveur de la lutte des classes dans les rapports d'orientation[77].

Il faut néanmoins nuancer l'apolitisme officiel de la JOC à l'aube de Mai 68. Alors que tout est encore calme dans les universités (en apparence du moins), les cadres jocistes, eux, se préoccupent du faible degré de politisation et de mobilisation des jeunes ouvriers. En avril 1968, les soixante délégués de la JOC suisse affirment lors d'un rassemblement à Berne qu'en dehors du mouvement « très peu de jeunes ouvriers s'intéressent aux événements mondiaux et à l'information en général », qu'il « n'existe pas de dialogue [possible] entre ouvriers et patrons » ou « entre les élèves et la direction », ou encore qu'on « ne respecte pas les conditions d'engagement face aux immigrés »[78]. En cela, les jocistes semblent plutôt bien préparés à la mobilisation et à la contestation sociale, d'autant plus que la *révision de vie* accompagne « l'irrépressible besoin de "prise de parole" des années 1968 » en nourrissant le « désir de s'exprimer individuellement, ici dans un espace semi-public, sur des problèmes tant individuels que sociaux, dans le but de changer la vie »[79]. Plus que dépolitisés, si on entend par là la capacité des individus à percevoir certains espaces tels que le travail sous l'angle du politique et à opérer un désencastrement de celui-ci par rapport aux autres sphères d'activités sociales, c'est plutôt l'absence de débats théoriques tenus avec la rigueur intellectuelle dont font preuve certains militants de la jeunesse communiste, et plus tard des groupes marxistes-léninistes, qui amènent les jocistes à ressentir la distance qui les séparent du gauchisme.

---

[75] C. Hamidi, « Associations, politisation et action publique. Un monde en tension », dans O. Fillieule et al. (éd.), *Sociologie plurielle des comportements politiques : je vote, tu contestes, elle cherche*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017, p. 353.

[76] A. Muller, *op. cit.*, p. 19.

[77] A. Favier, 2015, *op. cit.*, p. 361.

[78] S.N., « Avant un grand rassemblement », *Nouvelliste et Feuille d'avis du Valais*, 5 avril 1968, p. 2.

[79] A. Favier, « La révision de vie. Une pratique religieuse méconnue au cœur du catholicisme français », *Archives de sciences sociales des religions*, vol. 186, n° 2, 2019, p. 146.